

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze,
Le seize décembre, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, LEVESQUE, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, BOUYER, SAILLANT, FRAUX, ALLANIC, CHESNEAU, RUSSELL, POUSSET, PRUKOP, HUCHET, CAZIN, CHUPIN, CORNETI, BELLIO, CARNAC, DUBOIS, TRICHET.

Date de convocation

10 décembre 2015

*Date du
Conseil Municipal*

16 décembre 2015

A l'exception de :
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame LE PAPE.
Monsieur SIMON a donné pouvoir à Monsieur POUSSET.
Monsieur ROBIN a donné pouvoir à Monsieur DUBOIS.
Madame BERTHELIER a donné pouvoir à Madame CARNAC.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame LOILLIEUX est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

*Nombre de
conseillers*

En exercice 33

Présents---- 29

Votants ----- 33

28/ TARIFS 2016 – PORT DE PLAISANCE – APPROBATION

RAPPORTEUR : Monsieur POUSSET, conseiller municipal délégué

EXPOSE :

Conformément à la convention de concession conclue entre la Commune de Pornichet et la SA du Port de Plaisance Pornichet - La Baule pour l'exploitation du port de plaisance, il convient que le Conseil Municipal délibère sur les tarifs annuels après vote des tarifs par le Conseil Portuaire.

Le Conseil Portuaire réuni le 20 novembre 2015 a adopté, à l'unanimité, les tarifs proposés par le concessionnaire. Les tarifs 2016 ont été augmentés de 2% par rapport à 2015.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les tarifs 2016 votés par le Conseil Portuaire comme suit :



pornichet la baule

S.A. PORT DE PLAISANCE DE
PORNICHET-LA BAULE
TEL : 02.40.61.03.20 / FAX : 02.40.61.87.18

PROJET TARIFS SECTEUR PUBLIC 2016

CAT.	LONG. H.T.	LARG	Juin à Août *			Septembre-Octobre-Avril-Mai			Novembre à Mars		
			JOUR	SEMAINE	MOIS	JOUR	SEMAINE	MOIS	JOUR	SEMAINE	MOIS
1	Jusq. 5,99	2,30	14,30	89,20	302,00	10,10	60,00	207,00	7,10	44,70	151,50
2	6,00-6,99	2,60	17,30	109,50	366,00	11,60	74,00	250,50	8,60	54,80	183,50
3	7,00-7,99	2,80	19,30	121,60	405,00	13,10	83,50	280,00	9,60	60,30	202,00
4	8,00-8,99	3,10	22,90	136,90	467,00	15,80	91,50	307,00	11,70	68,40	233,00
5	9,00-9,99	3,40	25,40	150,50	509,00	17,30	101,00	338,00	12,70	75,00	254,50
6	10,00-10,99	3,70	27,90	173,30	584,00	19,80	115,50	390,00	14,30	86,20	291,50
7	11,00-11,99	4,00	31,40	192,50	649,00	20,80	129,00	437,00	16,30	96,30	324,50
8	12,00-13,99	4,60	40,50	248,80	844,00	28,00	169,00	567,00	20,30	124,20	420,50
9	14,00-15,99	4,90	49,70	305,00	1028,00	35,00	205,30	695,50	25,00	152,50	514,00
10	16,00-17,99	5,80	58,80	362,30	1230,00	40,50	244,00	825,50	29,50	181,50	615,00
11	Par mètre supplémentaire	4,65	27,60	93,20	3,20	18,60	63,30	2,30	13,80	46,70	

MULTICOQUES :

Tarif longueur x 1,5

FORFAITS ANNUELS

. Poste sous passerelle Cat. 1 : 963,00 €

. Poste sous passerelle Cat. 2 : 1 246,00 €

PRESTATIONS DE SERVICE

Main d'œuvre

Heures ouvrables : 38,50 €

Autres Heures : 54,20 €

Remorquage

63,10 €

Minimum facturé : 33,50 €

POMPAGE

66,90 €

Minimum facturé : 33,50 €

* : Les forfaits mensuels ne sont pas applicables en Juillet et Août.

S.A. PORT DE PLAISANCE
DE PORNICHET-LA BAULE
TEL : 02.40.61.03.20 / FAX : 02.40.61.87.18

TARIFS ANNUELS 2016 POSTES AMODIES

CAT.	LONG. H.T.	LARG	FORFAIT ANNUEL
1	inférieure à 06 mètres	2,40	1 925
2	06 mètres - 08 mètres	3,00	2 566
3	08 mètres - 10 mètres	3,60	3 315
4	10 mètres - 12 mètres	4,10	4 812
5	12 mètres - 15 mètres	4,75	6 844
6	15 mètres - 20 mètres	5,75	9 624
7	20 mètres - 25 mètres	6,50	13 473

PROJET TARIFS FORFAITAIRES D'HIVER SUR POSTES PRIVÉS 2016

CAT.	LONG. H.T.	LARG.	Forfait Janvier- Février-Mars	Forfait Octobre- Novembre- Décembre
1	Jusq. 5,99	2,30	341	383
2	6,00-6,99	2,60	413	463
3	7,00-7,99	2,80	454	513
4	8,00-8,99	3,10	524	580
5	9,00-9,99	3,40	573	635
6	10,00-10,99	3,70	656	730
7	11,00-11,99	4,00	730	815
8	12,00-13,99	4,60	946	1056
9	14,00-15,99	4,90	1156	1293
10	16,00-17,99	5,20	1384	1542

Forfaits effectués sur la base du tarif mensuel avec remise de 25%,

DELIBERATION :

⇒ Vu la convention de concession conclue entre la Commune de Pornichet et la SA du Port de Plaisance Pornichet - La Baule,
⇒ Vu l'adoption des tarifs 2016 par le Conseil Portuaire en date du 20 novembre 2015,
⇒ Vu l'avis de la Commission des finances en date du 9 décembre 2015,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les tarifs 2016 du port de plaisance tels que précisés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR